



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

485 Rem. Qu'il est nécessaire de repeter les articles devant les substantifs.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

OBSERVATION.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, pourveu qu'on ne s'affujettisse pas de telle sorte à ce changement de terminaison de l'article, qu'on en puisse perdre la naïveté du stile.

CCCCLXXXV. REMARQUE.

Qu'il est nécessaire de repeter les articles devant les substantifs.

Voicy une des principales & des plus nécessaires reigles de nostre Langue, que la repetition des articles. Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces Remarques; parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien escrire, qui manque à une loy si connuë & si estable. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'estois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fond, m'assurant que ma peine ne seroit pas superfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est tousjours nécessaire au nominatif & à l'accusatif quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction

tion &. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes, & non pas, les faveurs & graces, &c.* Voilà pour le nominatif; & à l'accusatif, *j'ay receu les faveurs & les graces que vous m'avez faites, & non pas, j'ay receu les faveurs & graces, &c.* Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la misere, &c.* Aussi n'y a-t'il que les Escrivains insupportables qui fassent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore necessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont tousjours semblables en nostre Langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la philosophie, & non pas, l'amour de la vertu & philosophie.* A l'ablatif de mesme, il faut dire, *despoüillé de la charge & de la dignité qu'il avoit, & non pas, despoüillé de la charge & dignité qu'il avoit.* Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonymes & approchans, comme *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince*, au lieu de dire, *une grande opinion de la vertu & de la*
gene-

generosité de ce Prince, & M. Coëffeteau, qui escrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; Mais je pense avoir desja dit en quelque une de mes Remarques *, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonymes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, je puis esperer cela de la bonté & de la *generosité de ce Prince*, & non pas de la bonté & *generosité*. Que si les deux substantifs sont de divers genre, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple, si je disois, *il jeusne au pain & eau*, au lieu de dire, *au pain & à l'eau*, *au dîner & collation pour, au dîner & à la collation*, car l'article *au*, ne convient pas à *eau*, ny à *collation*. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'un commence par une consonne, & l'autre par une voyelle, comme *au Midy & à l'Orient*, ce seroit encore une grande faute de dire, *au Midy & Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne convient pas à l'autre masculin commençant par une voyelle.

P 4

Pour

* Voyez la CCVI. & la CCVII. Rem.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté & generosité de ce Prince*, est mieux dit que, *je dois cela à la bonté & à la generosité de ce Prince*, parce que *bonté & generosité*, estant approchans des synonymes, il semble qu'ils tombent dans cette belle reigle des synonymes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout à fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, *je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel*, j'ay *égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme*. Mais je ne ferois pas de cet avis maintenant quoy que du temps de M. Coëffeteau je confesse que j'en aurois esté.

OBSERVATION.

IL faut repeter l'article au datif, aussi bien que dans tous les autres cas des substantifs dont M. de Vaugelas donne les exemples.

CCCC-